

Interpellation présentée par le député:

Monsieur Pierre Guérini

Date de dépôt: 16 mars 2005

Messagerie

Interpellation urgente écrite

Abandon de la solution "Lancy" pour le remplacement du poste de police d'Onex : quelles conséquences ?

C'est quasiment par hasard que la décision de l'abandon par le Conseil d'Etat de la solution "Lancy" pour le déménagement du poste de police d'Onex a été apprise. Des raisons de coûts sont, semble-t-il, à la base de cette décision.

Il faut féliciter le Conseil d'Etat d'avoir eu le courage de renoncer à un projet aussi onéreux, d'autant plus qu'il ne s'agissait que d'une location (une de plus !)

L'expérience montre que la location est bien souvent la plus mauvaise solution pour l'Etat, même si à court terme cela paraît être la meilleure. Un bon exemple est l'ancien hôtel de police du Bd Carl-Vogt, dont on doit avoir, à l'heure actuelle, payé environ trois fois le prix de la construction, sans compter les frais des modifications pour tenter d'améliorer les conditions de travail des fonctionnaires de police qui y sont logés. Je dis bien tenter, car le résultat n'est pas à la hauteur des attentes, et ces locaux ne répondent toujours pas aux normes internationales en matière de conditions de travail et de détentions ou de rétentions de prévenus.

Cette décision d'abandon pose trois problèmes :

Premièrement, alors que la décision a été prise depuis quelques temps, est-il normal que le Conseil administratif d'Onex ne soit pas rapidement prévenu et qu'il apprenne cette décision de manière indirecte ? La réponse est non, bien sûr.

Deuxièmement, refuser aujourd'hui cette solution en raison des coûts de location surfaits, même si elle fait preuve de clairvoyance, a pour résultat une perte de plus de deux ans sur ce projet. Ce n'est pas récent que la location de locaux pose des questions sérieuses qui n'ont, à l'évidence, pas reçu de réponses adéquates. Est-ce normal ? Là encore, la réponse ne peut être que non.

Troisièmement, et c'est je crois le plus grave, la seule certitude de cet abandon est que les conditions de travail des gendarmes du poste de police d'Onex ne seront dans tous les cas pas améliorées, et que le manque de place sera toujours aussi criant. Revaloriser les conditions salariales c'est une chose, lier à ces augmentations des conditions de travail adaptées aux missions de la police et aux besoins de la population, c'est mieux !

Ma question :

Sachant, par exemple, qu'un nouvel immeuble est en construction à la route de Chancy, est-ce que le Conseil d'Etat pense prendre rapidement contact avec le Conseil administratif d'Onex pour étudier une solution à un prix acceptable et qui permettrait d'apporter une réponse adaptée aux besoins du corps de police ?

Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à cette question et à la réponse que vous lui donnerez.